

Réponses à la demande de renseignements n° 1 du RTIEÉ – Transport et Distribution

Phase 1

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4270-2024 – PHASE 1****DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO.1
À HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS DETRANSPORT ET DE DISTRIBUTION
(HQTD)****PAR****LE REGROUPEMENT POUR
LA TRANSITION, L'INNOVATION ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES (RTIÉE)**

Regroupement comprenant les organismes suivants :
*l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA),
Stratégies Énergétiques (S.É.),
le Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM) et
Énergie solaire Québec (ÉSQ)*

**A. LES STRATÉGIES D'AFFAIRES ET OPÉRATIONNELLES D'HYDRO-QUÉBEC – TRANSPORT ET
DISTRIBUTION ([B-0005](#), [HQTD-2](#), [Doc. 1](#))****DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-1 CALENDRIER****Référence(s) :**

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution Pièce ([B-0005](#), [HQTD-2](#), [Doc. 1](#)), tout le document.
- ii) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution, Pièce [B-0005](#), [HQTD-2](#), [Doc. 1](#), page 10, lignes 24-32 :

Demande(s) :

- 1.1.1** Quel est votre calendrier des diverses composantes (en les distinguant) des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec ?

Réponse :

1 La question de l'intervenant, portant sur le calendrier des diverses
2 composantes des stratégies, dépasse le cadre d'intervention établi par la
3 Régie dans sa décision D-2024-097, paragraphe 12, dans lequel la Régie limite
4 les questions relatives à ce document à des fins de compréhension de la
5 Demande. Or, l'obtention d'un calendrier ne sert aucunement à la
6 compréhension de la Demande.

1 Voir également les réponses aux questions 3.1 de la demande de
2 renseignements n° 1 de l'AHQ-ARQ à la pièce HQT-5, Document 2.1 et 1.1 à
3 1.3 de la demande de renseignements n° 1 du RNCREQ à la pièce HQT-5,
4 Document 7.1.

1.1.2 Sans restreindre la question qui précède, veuillez entre autres identifier le calendrier pour définir les réseaux-cibles.

Réponse :

5 Voir la réponse à la question 1.1.1.

1.1.3 En page 6, lignes 10-11 de sa Pièce [B-0005, HQT-2, Doc. 1](#), HQT énonce :

Priorité 3 : Augmenter la production d'électricité

*Mise en place d'une **feuille de route** permettant à HQ d'atteindre ses objectifs pour répondre aux besoins énergétiques*

[Souligné en caractère gras par nous]

Question : Compte tenu de l'importance des investissements en infrastructure de transport et de distribution en vertu du Plan d'action 2035 et du très court délai pour leur déploiement, un calendrier plus détaillé a-t-il été élaboré pour respecter les engagements de HQT de ce Plan? Dans l'affirmative, HQT peut-elle en fournir les principaux jalons?

Réponse :

6 Voir la réponse à la question 1.1.1.

1.1.4 En page 10, lignes 24-32 de sa Pièce [B-0005, HQT-2, Doc. 1](#), HQT énonce :

2.2 Développement du système énergétique

*Pour le réseau de distribution, **les plans d'évolution** reflèteront dans un premier temps l'architecture cible à atteindre afin de répondre à la croissance résidentielle et industrielle. Les éléments sous-jacents sont donc très similaires au réseau régional. Cependant, l'influence des clients actifs, ou encore, la pénétration de ressources énergétiques décentralisées sont des facteurs qui deviendront fortement prépondérants dans un avenir rapproché. Dans un second temps, il faut considérer la nécessité d'augmenter la fiabilité tel que décrit dans le Plan d'action 2035. Dans cette perspective, **il sera bientôt nécessaire de traiter conjointement et simultanément l'ensemble de ces problématiques plutôt qu'en séquence**. Ce changement de façon de faire est en analyse et requiert de fortes assises méthodologiques encore à établir.*

[Souligné en caractère gras par nous]

Question : Compte tenu du délai relativement court pour la mise en œuvre de tels changements dans la façon de faire, un calendrier identifiant les principaux jalons pour y parvenir a-t-il été établi? Si oui, HQ est-elle en mesure de le déposer?

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.1.1.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-2 - STRATÉGIES D'AFFAIRES TRANSVERSES ET PARTENARIATS

Référence(s) :

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution, Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#) :

2. Stratégies d'affaires transverses

*Les cinq priorités énoncées précédemment se traduisent en cibles stratégiques pour l'entreprise. Depuis l'évolution vers « Une Hydro », **certains processus, maintenant transverses**, permettent d'établir des scénarios de croissance de la charge et de moyens de production afférents pour l'ensemble de l'entreprise. Ces processus permettent la valorisation des bilans énergétiques et de fixer les grandes lignes et perspectives sous-jacentes au développement du système énergétique d'une part et à une stratégie de gestion intégrée de l'actif d'autre part et ainsi profiter de synergies et de gains d'efficacité.*

2.1. Valorisation des bilans énergétiques

*[...]• **Transversalité de l'analyse des besoins** : les activités de Distribution et de Transport s'inscrivent à l'intérieur des activités d'Hydro-Québec, qui incluent également la production de l'électricité. De plus, Hydro-Québec **s'inscrit elle-même dans un écosystème énergétique complexe, qui englobe également des partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord.***

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.2.1 En premier lieu, qu'entendez-vous exactement par « stratégies transverses » et surtout par « processus transverses ».

Réponse :

1 Les processus transverses réfèrent à des équipes multi-unités. Ces dernières
2 sont responsables d'établir des scénarios et des solutions de maintien des
3 actifs et de croissance de la charge et de moyens de production afférents pour
4 l'ensemble de l'entreprise. Elles coopèrent dans l'établissement des scénarios
5 afin de rendre le processus plus efficient.

6 Les stratégies transverses sont par conséquent le fruit de la mise en commun
7 de ces diverses expertises et ce, dès l'amorce de la réflexion. En effet, les
8 équipes responsables des solutions techniques intégrées du système
9 énergétique élaborent les scénarios énergétiques sous plusieurs aspects afin
10 d'évaluer lesquels s'avèrent les mieux adaptés. Les équipes en charge des
11 réseaux de transport, de distribution ainsi que celles responsables de la
12 production coopèrent dans l'établissement des scénarios créant synergie
13 dans le choix des solutions.

1.2.2 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils des **associations environnementales**. Veuillez élaborer.

Réponse :

14 Les partenaires du secteur de l'énergie dont il est question ciblent surtout ceux
15 avec qui des échanges énergétiques sont possibles. Ainsi, les capacités de
16 production et les besoins énergétiques d'Hydro-Québec, des promoteurs
17 éoliens, des partenaires de la zone d'échange, du gaz naturel renouvelable,
18 etc. s'influencent mutuellement, surtout dans un contexte de transition
19 énergétique.

20 En plus des partenaires du secteur de l'énergie, Hydro-Québec doit considérer
21 l'apport d'autres partenaires tels que les turbiniers et ceux offrant des services
22 d'efficacité énergétique, de gestion de la pointe, d'autoproduction, etc.

23 Le choix et la réalisation des projets doivent respecter plusieurs conditions en
24 ce qui a trait à l'acceptabilité sociale et aux critères environnementaux. Les
25 parties prenantes impliquées à ces égards comprennent la population, les
26 Premières Nations, les Inuits, le milieu municipal ainsi que les groupes
27 d'intérêt environnementaux, d'affaires et des consommateurs. Hydro-Québec
28 a tenu plusieurs consultations avec ces groupes¹ au cours de l'année 2024 et
29 a pris des engagements à la suite de celles-ci. De plus, les mécanismes de

¹ Bilan et engagement du dialogue sur le [Plan d'action 2035](#), La transition énergétique : un grand projet de société, Hydro-Québec, juin 2024, p. 4.

1 **consultation et d'obtention des autorisations propres aux projets approuvés**
2 **individuellement demeurent inchangés.**

1.2.3 Dans quelle mesure les partenaires décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.4 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils des **associations de consommateurs (en spécifiant si résidentiels et/ou CII et/ou de grande industrie)**. Veuillez élaborer.

Réponse :

4 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.5 Dans quelle mesure les partenaires décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision (en spécifiant si résidentiels et/ou CII et/ou de grande industrie).

Réponse :

5 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.6 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils des **entités de Premières Nations**. Veuillez élaborer.

Réponse :

6 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.7 Dans quelle mesure les partenaires décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.8 Plus particulièrement, nous notons qu'HQ énonce ce qui suit en page 6 de sa Pièce [B-0005, HQT-D-2, Doc. 1](#) :

Priorité 4 : Collaborer plus étroitement avec les communautés autochtones

En collaboration avec le gouvernement du Québec (le « Gouvernement »), Hydro-Québec souhaite poursuivre sa démarche de réconciliation avec les Premières Nations et les Inuits.

Toutefois, dans les sections suivantes du document (sections 2. Stratégies d'affaires transversales et 3. Stratégies des activités de soutien), le lien entre les stratégies annoncées et les priorités 1, 2, 3 et 5 sont distinctement soulignées alors qu'aucune stratégie particulière n'est associée à la priorité 4. Question : Outre la description sommaire de la priorité 4, veuillez décrire les stratégies d'affaires transversales qui permettront plus particulièrement d'en respecter l'objectif.

Réponse :

2 **Hydro-Québec travaille à un plan de réconciliation économique et de**
3 **collaboration avec les Premières Nations et les Inuits. Afin de définir ensemble**
4 **ce que sera la réconciliation économique, elle a entrepris une démarche**
5 **distincte afin de déterminer la façon d'avancer avec eux vers cette**
6 **réconciliation et les meilleurs moyens de favoriser leur participation accrue à**
7 **ses activités et à ses projets actuels et futurs.**

1.2.9 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils **d'autres entités municipales et/ou régionales**. Veuillez élaborer.

Réponse :

8 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.10 Dans quelle mesure les partenaires décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

9 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.11 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils **les producteurs d'énergie solaire (à grande ou petite échelle) et/ou éolienne (à grande ou petite échelle) et/ou hydroélectrique (à grande ou petite échelle)** (en les distinguant dans votre réponse). Veuillez élaborer.

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.12 Dans quelle mesure les partenaires (en les distinguant dans votre réponse) décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

2 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.13 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils **des acteurs du secteur de la construction et de la rénovation, de la production distribuée et de l'efficacité énergétique et/ou de la gestion de la pointe et/ou du secteur géothermique et/ou du gaz de source renouvelable et plus généralement de la distribution gazière** (en les distinguant dans votre réponse). Veuillez élaborer.

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.14 Dans quelle mesure les partenaires (en les distinguant dans votre réponse) décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

4 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.15 Plus particulièrement, nous notons qu'HQ énonce en page 8-9 de sa Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#) :

Mettre en place les moyens soutenant la transition énergétique et l'atteinte des cibles de décarbonation, notamment en facilitant le déploiement de programmes d'efficacité énergétique, de production distribuée et solaire, et en déployant des architectures cibles alliant les besoins de croissance, de pérennité, et de fiabilité (par exemple : conversion du réseau 12 kV de Montréal à 25 kV).

Veillez fournir les cibles de décarbonation concernant l'efficacité énergétique et la production distribuée (dont solaire) qui ont été utilisées par HQD dans sa planification et leurs sources.

Réponse :

1 **La question de l'intervenant, portant sur les cibles de décarbonation utilisées,**
2 **dépasse le cadre d'intervention établi par la Régie dans sa décision**
3 **D-2024-097, paragraphe 12, dans lequel la Régie limite les questions relatives**
4 **à ce document à des fins de compréhension de la Demande. Or, l'obtention**
5 **des cibles de décarbonation ne sert aucunement à la compréhension de la**
6 **Demande.**

1.2.16 Les « partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord » incluent-ils **des acteurs du secteur des batteries et/ou des véhicules électriques** (en les distinguant dans votre réponse). Veuillez élaborer.

Réponse :

7 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.17 Dans quelle mesure les partenaires (en les distinguant dans votre réponse) décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

8 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.18 Les « partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord » incluent-ils **des clients de point à point du Transporteur (HQP, des « marketers » d'électricité hors Québec, etc.)** (en les distinguant dans votre réponse). Veuillez élaborer.

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.19 Dans quelle mesure les partenaires (en les distinguant dans votre réponse) décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

2 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.20 Les « *partenaires du secteur de l'énergie (production de gaz naturel renouvelable, promoteur éolien, etc.) et ceux de la zone d'échange du nord-est de l'Amérique du Nord* » incluent-ils **les autres réseaux au Québec (par exemple Rio Tinto Alcan) et les autres transporteurs au Québec** (en les distinguant dans votre réponse). Veuillez élaborer.

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.21 Dans quelle mesure les partenaires (en les distinguant dans votre réponse) décrits à votre réponse à la sous-question précédente seraient-ils mis à contribution a) dans l'élaboration et aussi dans la réalisation des stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec (consultation et/ou participation à des instances et/ou toute autre forme de participation consultative ou décisionnelle). Veuillez élaborer en spécifiant quels rôles et mécanismes vous voyez pour ces partenaires dans votre nouvelle vision.

Réponse :

4 **Voir la réponse à la question 1.2.2.**

1.2.22 HQ a-t-elle prévu, dans ses « stratégies d'affaires et opérationnelles » **un Plan-B** pour le cas où elle serait amenée à rétablir la séparation fonctionnelle d'HQT (voir référence ii); si oui le décrire et décrire les variations par rapport aux stratégies ici présentées. Veuillez élaborer sur la probabilité qu'un tel Plan-B soit requis.

Réponse :

5 **Dans sa décision D-2024-097, au paragraphe 19, la Régie précise ne pas**
6 **s'attendre à ce que les intervenants débattent [...] de l'évolution**

1 organisationnelle d'Hydro-Québec. Par conséquent, HQT D sont d'avis que
2 cette question dépasse le cadre du présent dossier.

3 De surcroît, la question de l'intervenant, portant sur la séparation
4 fonctionnelle, dépasse également le cadre d'intervention établi par la Régie
5 dans sa décision D-2024-097, paragraphe 12, dans lequel la Régie limite les
6 questions relatives à ce document à des fins de compréhension de la
7 Demande.

1.2.23 HQT D énonce : « *Priorité 5 : Devenir une organisation agile, innovante et transparente* HQT D cite alors une série d'initiatives pour atteindre les objectifs associés à cette priorité (expertises complémentaires, intégration d'innovations et de technologies développées localement, partage d'idées novatrices, stimuler l'innovation chez ses employés et la formation de ses cadres, collaboration avec des organismes gouvernementaux et experts du secteur, etc. Question : Compte tenu de la nécessité de gagner en rapidité et en efficience dans la réalisation de ses projets, notamment les projets en lien avec des sources distribuées ou décentralisées, veuillez confirmer si parmi les initiatives envisagées, HQ a entrepris ou entreprendra une **collaboration plus étroite avec des sociétés d'électricité qui font ou qui ont fait face aux mêmes défis**, cela dans le but de bénéficier d'un retour d'expérience et de concentrer les efforts sur des réalisations éprouvées. Si oui, veuillez élaborer.

Réponse :

8 Hydro-Québec, par le biais de sa participation à différentes communautés
9 d'échange (par exemple : LF Energy) ou de vigies ponctuelles faites auprès de
10 sociétés d'électricité similaires en termes de système énergétique et d'enjeux,
11 se tient informée des développements dans le domaine de l'énergie et de la
12 maturité des nouvelles solutions technologiques. Hydro-Québec entend
13 poursuivre les collaborations déjà établies avec ses partenaires externes et en
14 développer de nouvelles sur des sujets d'intérêt si les opportunités dans le
15 domaine de l'innovation énergétique se présentent.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIEÉ-1-3 - STRATÉGIES D'AFFAIRES ET OPÉRATIONNELLES D'HYDRO-QUÉBEC

Référence(s) :

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution, Pièce [B-0005, HQT D-2, Doc. 1](#), pages 8-9 :

le Transporteur vise à : [...]

Coordonner de façon intégrée le développement de son réseau avec les différentes sources de production et la croissance de la charge locale : une

part importante des investissements projetés concerne l'addition de sources de production dans le système énergétique d'Hydro-Québec. [...]

De son côté, le Distributeur vise à : [...]

Mettre en place les moyens soutenant la transition énergétique et l'atteinte des cibles de décarbonation, notamment en facilitant le déploiement de programmes d'efficacité énergétique, de production distribuée et solaire, et en déployant des **architectures cibles** alliant les besoins de croissance, de pérennité, et de fiabilité (par exemple : conversion du réseau 12 kV de Montréal à 25 kV).

Enfin, les orientations énergétiques et les investissements qui y sont associés (valorisation des stratégies d'affaires) pour assurer la réponse du système énergétique aux besoins futurs sont des intrants importants pour les équipes de conception qui réalisent des plans d'évolution (projets et projets structurants) et celles de gestion des actifs qui planifient des interventions à réaliser sur le système actuel en lien avec les besoins identifiés.

2.2. Développement du système énergétique

[...] De ces analyses ressortent **deux grands extrants** : tout d'abord, l'identification des nouveaux équipements structurants qui sont requis dans l'ensemble des scénarios analysés et ensuite la liste des équipements existants qu'il est requis de maintenir en bon état dans l'ensemble des scénarios analysés.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.3.1** Dans votre vision non seulement immédiate mais aussi à long terme, veuillez identifier au meilleur de votre connaissance la part attendue des sources de production additionnelles prévues (**en distinguant selon les sources éolienne, solaire, hydro, autoproduction, efficacité énergétique et gestion de la puissance, etc.**) dans le système énergétique.

Réponse :

1 **La question de l'intervenant, portant sur la part attendue des sources de**
2 **production additionnelles prévues, dépasse le cadre d'intervention établi par**
3 **la Régie dans sa décision D-2024-097, paragraphe 12, dans lequel la Régie**
4 **limite les questions relatives à ce document à des fins de compréhension de**
5 **la Demande. Or, l'obtention de telles informations ne sert aucunement à la**
6 **compréhension de la Demande.**

- 1.3.2** Dans votre vision non seulement immédiate mais aussi à long terme, qu'envisagez-vous en termes de nouvelles production et en termes de transport électrique en

coordination avec la distribution, le tout **pour trois régions : la Baie James, la Côte-Nord et la Gaspésie.**

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 1.3.1.**

1.3.3 Qu'entendez-vous exactement par « **architectures cibles** » ? Veuillez décrire votre visions à long terme en la localisant sur le territoire de ces « **architectures cibles** ».

Réponse :

2 **Une architecture cible correspond à un scénario d'évolution du réseau de**
3 **transport répondant aux besoins des clients à long terme, et ce, de manière**
4 **intégrée, fiable et robuste. Cette architecture cible est établie dans le**
5 **processus de planification à l'étape des plans d'évolution. Elle sert de cadre**
6 **pour la planification, l'allocation des ressources et la rationalisation des**
7 **activités pour assurer l'efficacité et la cohérence de l'évolution du réseau.**

8 **HQTD estiment que la 2^e partie de la question portant sur la description de**
9 **visions à long terme en les localisant sur le territoire de ces architectures**
10 **cibles dépasse le cadre d'intervention établi par la Régie dans sa décision**
11 **D-2024-097, paragraphe 12, dans lequel la Régie limite les questions relatives**
12 **à ce document à des fins de compréhension de la Demande.**

1.3.4 Veuillez expliquer quels ont été les « **intrants** » qui ont servis à donner les orientations énergétiques et les investissements associés.

Réponse :

13 **Les principaux intrants considérés sont :**

- 14 • **la prévision de la demande, incluant les moyens d'efficacité énergétique**
15 **et de gestion de la puissance ;**
- 16 • **la capacité de production actuelle ;**
- 17 • **les hypothèses sur la capacité de production à être ajoutée dans le**
18 **futur ; et**
- 19 • **les besoins en maintien des actifs.**

1.3.5 Veuillez fournir la liste des **extrants** qui ont servis aux analyses, soit l'identification des nouveaux équipements structurants qui sont requis et la liste des équipements existants qu'il est requis de maintenir en bon état dans l'ensemble des scénarios analysés.

Réponse :

1 **HQTD estiment que les informations demandées par l'intervenant ne sont pas**
2 **pertinentes au présent dossier et se rapportent à un niveau de détail excessif**
3 **qui dépasse le cadre d'analyse de la présente demande.**

1.3.6 Est-il exact de comprendre que, tant pour le Transporteur que pour le Distributeur, votre nouvelle vision est de nature à **modifier de manière substantielle l'actuelle Stratégie de gestion de la pérennité limitée au « juste à temps »** d'interventions seulement lorsque nécessaires pour répondre à la quantification des risques selon les matrices de risque. Que planifiez-vous et comment et quand le planifiez-vous en vue de remplacer Stratégie de gestion de la pérennité tant pour le Transporteur que pour le Distributeur ?

Réponse :

4 **Le Transporteur confirme à l'intervenant conserver son modèle de gestion des**
5 **actifs, dont la planification des investissements s'appuie notamment sur la**
6 **Stratégie de gestion de la pérennité des actifs du Transporteur (la « Stratégie »)**
7 **qui vise à maintenir la qualité du service de transport, malgré le vieillissement**
8 **des actifs.**

9 **Le Distributeur n'a pas déposé de stratégie de pérennité à la Régie et réfère**
10 **l'intervenant à la pièce HQD-2, Document 1 ([B-0025](#)).**

1.3.7 En page 11, lignes 21-24 de sa Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#), HQTD énonce :

*Un des objectifs de cette stratégie est de répondre à la demande de la clientèle en préservant **la fiabilité et la pérennité des infrastructures vieillissantes**, tout en s'assurant qu'Hydro-Québec puisse exercer pleinement son rôle dans la décarbonation du Québec.*

[Souligné en caractère gras par nous]

Les décisions d'investissement découlant de la *stratégie de gestion intégrée des actifs* tiennent-elles compte de l'impact potentiel sur les coûts de l'ensemble de la chaîne de valeur et les activités de soutien afférentes pour les activités réglementées? Dans l'affirmative, veuillez indiquer la fonction au sein de l'organisation transversale qui y veille et dans quelle mesure elle en est imputable.

Réponse :

11 **Les décisions d'investissement sont du ressort de la direction**
12 **d'Hydro-Québec.**

1.3.8 Qu'entendez-vous par « *permettre l'utilisation des données de l'organisation en libre-service* » ?

Réponse :

1 **Le décloisonnement des données améliore la performance des offres d'Hydro-**
2 **Québec et appuie ses activités de littératie, de communications et de**
3 **marketing. L'ouverture des données énergétiques de grande valeur favorise**
4 **l'innovation et l'expérimentation, soutient l'optimisation des systèmes**
5 **énergétiques et améliore la planification et la résilience des infrastructures**
6 **électriques. Avec un meilleur accès à ses données d'entreprise et du marché,**
7 **Hydro-Québec est en mesure de prendre de meilleures décisions basées sur**
8 **des faits plus efficacement.**

1.3.9 *Qu'entendez-vous par « permettre l'utilisation de la mise en place de nouvelles générations d'automatismes à l'aide de la convergence du réseau et des automatismes »?*

Réponse :

9 **La pérennité des systèmes d'automatismes et les technologies disponibles**
10 **chez les fournisseurs nécessitent l'implantation du protocole de**
11 **communication IP CEI61850 afin de permettre la pleine utilisation des**
12 **fonctionnalités des systèmes récents ainsi que l'interopérabilité entre les**
13 **systèmes numériques de différents manufacturiers. L'implication de l'activité**
14 **TN est donc requise pour le développement de ces solutions.**

1.3.10 **Quelle sont les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec propres à ses réseaux autonomes (en distinguant les différents réseaux autonomes). Veuillez élaborer.**

Réponse :

15 **En réseaux autonomes, le Distributeur poursuit les mêmes objectifs qu'en**
16 **réseau intégré, soit d'assurer l'approvisionnement des clients au meilleur coût,**
17 **tout en offrant un service de qualité.**

18 **« Sa stratégie consiste à agir d'abord sur la demande en mettant de l'avant les**
19 **interventions en efficacité énergétique, suivies de moyens de conversion vers**
20 **des énergies plus propres et du déploiement de moyens permettant d'assurer**
21 **la fiabilité en puissance. » (Dossier R-4210-2022, HQD-3, document 2 ([B-0013](#)))**

22 **En ce qui concerne plus spécifiquement la conversion des réseaux**
23 **autonomes, le Distributeur présente le suivi des stratégies mises en place par**
24 **réseau dans le cadre des plans d'approvisionnement et des états**
25 **d'avancement des plans d'approvisionnement.**

- 1.3.11** Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec incluent-elles la création de **microréseaux** à des fins de fiabilité, que ce soit en réseau intégré ou en réseaux autonomes (en distinguant les différents réseaux autonomes). Veuillez décrire de manière plus détaillée et élaborer notamment en distinguant les rôles du Transporteur et du Distributeur dans votre vision non seulement immédiate mais aussi à long terme.

Réponse :

1 **Le déploiement des microréseaux vise à améliorer la résilience communautaire**
2 **dans les secteurs où la qualité de service est dégradée. Pour le réseau de**
3 **distribution intégré, une étude portant sur les microréseaux est en cours de**
4 **réalisation. Celle-ci permettra de préciser les critères de sélection pour**
5 **l'implantation de microréseaux, d'évaluer les coûts et bénéfices de ceux-ci et**
6 **de réaliser les collectes d'information afférentes à la réalisation de chacun.**

7 **Un projet de microréseau est en déploiement aux Iles-de-la-Madeleine (IDL).**
8 **Le microréseau est situé dans le périmètre d'un projet d'éco-quartier de la**
9 **municipalité des IDL. La cadence de déploiement du microréseau dépend**
10 **donc des projets immobiliers privés et publics situés dans le périmètre du**
11 **projet d'éco-quartier. Rappelons que le microréseau déployé à Lac -Mégantic**
12 **est en exploitation et le développement des expertises se poursuit dans un**
13 **contexte de développement urbain.**

14 **HQTD considèrent que la deuxième partie de la question, visant une**
15 **description plus détaillée, est non pertinente et dépasse le cadre de cette**
16 **audience, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision**
17 **D-2024-097.**

- 1.3.12** Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec incluent-elles la création de « **centrales virtuelles** », que ce soit en réseau intégré ou en réseaux autonomes (en distinguant les différents réseaux autonomes). Veuillez décrire de manière plus détaillée et élaborer notamment en distinguant les rôles du Transporteur et du Distributeur dans votre vision non seulement immédiate mais aussi à long terme.

Réponse :

18 **La centrale électrique virtuelle (CÉV) est actuellement en exploitation. La CÉV**
19 **a été développée dans le cadre des activités de la filiale Hilo, lesquelles sont**
20 **désormais intégrées à Hydro-Québec. La CÉV assure les communications avec**
21 **les clients résidentiels abonnés au service Hilo lors d'événements de GDP.**

22 **HQTD considèrent que la deuxième partie de la question, visant une**
23 **description plus détaillée, est non pertinente et dépasse le cadre du présent**
24 **dossier, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision D-2024-097.**

1.3.13 Dans votre vision non seulement immédiate mais aussi à long terme, quelle place voyez-vous pour les **batteries tant sur le réseau HQT ou HQD que chez les clients**, que ce soit en réseau intégré ou en réseaux autonomes (en distinguant les différents réseaux autonomes). Veuillez décrire de manière plus détaillée et élaborer notamment en distinguant les rôles du Transporteur et du Distributeur.

Réponse :

1 Dans une perspective de développement du système énergétique, le
2 Transporteur analyse les besoins futurs attendus. En réseau intégré, plusieurs
3 services pourraient être fournis par des systèmes de stockage comme des
4 batteries, par exemple la gestion des pointes provinciale et locale, plusieurs
5 formes de réserves ou encore de l'équilibrage éolien. Il s'agit d'éléments
6 critiques qui pourraient être adressés par l'usage de batteries. Le Transporteur
7 effectue une veille technologique et commerciale sur l'amélioration de la
8 performance des systèmes de stockage et la diminution des prix de ceux-ci.
9 La rentabilité d'un tel moyen est analysée en continu.

10 Pour ce qui est des réseaux autonomes, les systèmes de stockage sont
11 essentiels à une intégration plus importante d'énergie renouvelable. Des
12 batteries sont prévues pour les projets éoliens de Kuujjuarapik, du Parc éolien
13 de Grosse-Île et pour le projet de biomasse d'Obedjiwan.

14 Le Distributeur est en voie de compléter un projet pilote de batterie portable.
15 Les résultats du projet pilote seront analysés et permettront d'évaluer les
16 bénéfices de ces équipements. Les batteries utilisées dans le cadre du projet
17 pilote sont des batteries de petite dimension, non raccordées au panneau
18 électrique de l'habitation et suffisamment légères pour être facilement
19 déplacées. Ces batteries sont généralement utilisées pour alimenter des
20 appareils électriques domestiques sur de courtes durées.

21 HQT D considèrent que la deuxième partie de la question, visant une
22 description plus détaillée est non pertinente et dépasse le cadre de cette
23 audience, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision
24 D-2024-097.

1.3.14 Nous notons qu'HQ énonce dans sa Pièce [B-0005, HQT D-2, Doc. 1](#) pages 8-9 :

Mettre en place les moyens soutenant la transition énergétique et l'atteinte des cibles de décarbonation, notamment en facilitant le déploiement de programmes d'efficacité énergétique, de production distribuée et solaire, et en déployant des architectures cibles alliant les besoins de croissance, de pérennité, et de fiabilité (par exemple : conversion du réseau 12 kV de Montréal à 25 kV).

[Souligné en caractère gras par nous]

Veillez dans un premier temps énumérer, **les marges de fiabilité en énergie ou en puissance, tant en Transport qu'en Distribution**, dont vous vous dotez actuellement dans votre planification pour vos diverses sources d'approvisionnement ou d'évitement d'approvisionnement, notamment les ressources éoliennes, solaires, géothermiques et autres autoproductions, interruptibles avec ou sans obligation, efficacité énergétique, etc. en les distinguant (tant celles issues de la NPCC ou d'autres entités que celles supplémentaires propres à HQ, en spécifiant s'il s'agit des unes ou des autres). Puis, dans un second temps, veuillez indiquer si, sur le long terme, votre nouvelle vision amènerait une modification (à la hausse ou à la baisse) de ces marges, en spécifiant et expliquant.

Réponse :

- 1 **Cette question n'est pas pertinente à l'étude de la demande et dépasse le cadre**
2 **du présent dossier.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-4 - LES STRATÉGIES QUANT AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES (TN) DANS LE BUT DE FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'INTÉGRATION DES NOUVELLES SOURCES DE PRODUCTION ET DE LA PRODUCTION DISTRIBUÉE

Référence(s) :

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution, Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#), section 3 :

3.1. Technologies numériques

Concrètement, l'activité TN conçoit, exploite et fait évoluer les réseaux, les systèmes, les applications et les infrastructures numériques d'Hydro-Québec. Elle est également responsable d'assurer la cybersécurité de l'entreprise, ainsi que la fiabilité et l'évolution de son réseau de télécommunications, l'un des plus vastes du secteur nord-américain de l'électricité.

Elle établit la stratégie numérique d'entreprise visant à permettre au client une gestion intelligente de sa consommation, à rendre son réseau connecté et intelligent ainsi qu'à augmenter la performance de l'organisation au moyen de l'intelligence artificielle.

L'activité TN soutient directement quatre des cinq priorités du Plan d'action 2035, au moyen de divers projets technologiques, par les initiatives suivantes :

3.1.1. Participer au déploiement du Plan d'action 2035

*Pour la **priorité 1**, l'activité TN contribue à mettre en place l'infrastructure permettant des communications proactives et personnalisées, notamment lors d'interruptions de service. Elle met en place des solutions pour une reprise*

après-panne améliorée limitant les pannes subséquentes et des applications notamment en gestion de la végétation pour améliorer la fiabilité du réseau.

*Afin d'aider la clientèle à faire une meilleure consommation de l'énergie (**priorité 2**), l'activité TN s'assure de mettre en place les outils technologiques pour supporter l'offre tarifaire, l'offre de diagnostic et de conseils écoénergétiques (« coach énergétique »), le déploiement accru des appareils connectés pour la gestion de la pointe hivernale et pour une utilisation optimale des données des compteurs.*

*Pour soutenir la croissance de la demande anticipée et augmenter la production d'électricité (**priorité 3**), l'activité TN prévoit des investissements importants pour maximiser la disponibilité et la qualité de la donnée ainsi que la fourniture d'outils de prédictivité qui permettront aux équipes responsables de la production d'électricité d'améliorer l'utilisation des équipements et, ainsi de maximiser l'utilisation de la puissance installée. De plus, les objectifs d'augmentation de la puissance et les projets de construction d'installations et d'infrastructure de transport entraîneront également des projets d'accroissement du réseau de télécommunications.*

*Enfin, l'activité TN contribuera à rendre l'organisation agile, innovante et transparente (**priorité 5**), notamment en permettant l'utilisation des données de l'organisation en libre-service et en déployant des solutions d'intelligence artificielle visant à alléger les tâches administratives, en recourant à la réalité virtuelle et augmentée pour offrir de la formation, de l'assistance et du dépannage aux employés, et en poursuivant l'évolution numérique des postes électriques permettant la mise en place de nouvelles générations d'automatismes à l'aide de la convergence du réseau et des automatismes.*

3.1.2. Assurer la pérennité des technologies

En plus de contribuer activement aux projets du Plan d'action 2035, l'activité TN doit s'assurer que la fondation numérique est solide pour tirer le plein potentiel des technologies émergentes. Afin d'y parvenir, l'activité TN entreprend des initiatives majeures de transformation numérique permettant l'intégration de l'intelligence artificielle dans les activités de l'entreprise ainsi qu'une modernisation de son infrastructure patrimoniale le tout combinée à une revue en profondeur du parc applicatif. Ainsi, plusieurs projets d'envergure sont en cours afin d'assurer la pérennité des opérations, comme le Programme de modernisation de SAP, le remplacement des systèmes de conduite des réseaux ainsi que le Programme de modernisation de la Radio Mobile.

- ii) Rick KEPHART, [Edge Computing May Be the Future of Power Distribution](#), Power Magazine, 1 mai 2024 :

Improving Operations at the Edge

One of the most prominent new technologies ushering in the era of the smart grid is grid edge controllers. Grid edge controllers expand control options beyond the control center and into the field, where equipment like voltage control systems, breakers, DERs on the grid, or even EV chargers must be monitored and controlled. The most powerful solutions will likely reside in substations, or even on the DERs themselves, in the former case interfacing with the central distribution control facility, and in the latter case to a controller in a substation.

The central control facility will not disappear, however. Rather, many of the functions traditionally performed centrally will now be distributed among grid edge controllers positioned strategically across the distribution system. These controllers will perform high-speed control functions under the supervision of the centralized control facility.

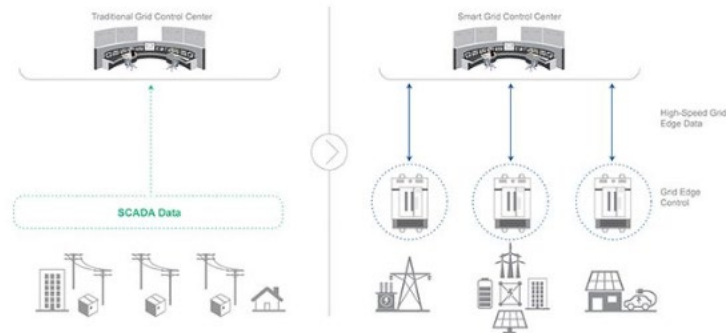
*For example, consider managing today's more dynamic performance of voltage regulators and/or reactors in the field from a central location. The data from those devices would need to flow up to the control center, human operators would need to analyze it and make a decision, and then the results of that decision would have to propagate back down to the actuation systems. **This process is quite slow for the needs of the modern smart grid, where electrical power flows change near instantaneously.***

Alternatively, a grid edge controller could be deployed to automatically manage voltage regulators or reactors based on current operating conditions in the field. The controller could identify what the voltage and the power flow need to be, and then dynamically control setpoints on the devices. Such controllers could make these adjustments automatically, then report them to the control center for monitoring by a core group of personnel.

Instead of controlling everything centrally, the organization will have created small grids that feed into the main grid. All the coordination, orchestration, and topology visibility would still occur at the central control facility. However, instead of all those control functions running in one huge central control system—and consuming bandwidth to move that data back and forth—the computing power will be distributed across numerous smaller computers spread across the grid, each of which can provide high-speed feedback control.

With Change Comes Benefits

With the addition of grid edge controllers comes the potential for a more granular view of the grid. Much of the data at each substation could be condensed in the edge controllers, with aggregated information, instead of just raw data, sent to the control center. **The net effect would be much better visibility into what is happening on the distribution grid, improved ability to control the many connected devices, and much faster speed of reaction (Figure 3).**



3. Grid edge control is a prominent new technology that provides a more granular view of the grid with high-speed, localized field control functions that are supervised by a centralized facility. Courtesy: Emerson

A more distributed architecture also increases grid resiliency. When all operation relies on a single control center, utilities have a single point of failure. Even with redundant control facilities—a costly option—**operators risk severe outages when something goes wrong. Individual edge controllers distributed across the grid provide individual sectors with some degree of autonomy. In the case of catastrophic failure, such as increasingly common weather events, some sectors could run autonomously to maintain basic operations until control is restored.**

Additionally, distributed control offers the option of more localized analytics. With edge controllers closer to field installations, teams can run much higher resolution analytics on equipment. Instead of streaming high-resolution data up to control centers, machine learning models can be run right at the source, making decisions and aggregating data—enabling faster control strategies to respond to more short-term events, while simultaneously reducing the required communications bandwidth, and its associated cost.

[Souligné en caractère gras par nous]

- iii) **IBERDRORLA, Edge Computing: the technology enabling a step forward in the digitalisation and flexibility of the distribution grid**, 26 novembre 2020 :

*Iberdrola, in collaboration with a group of industry partners and technological companies, is driving the development of a new digital platform (SSP) for secondary substations. Based on Edge Computing, it will allow the company to continue leading the digital transformation of its network business. **This technology allows the distribution of advanced computing capabilities onto different nodes of the grid (in this case, secondary substations) representing a significant step in the digitalisation of the distribution grid and the ability to meet our customers' new requirements, integrate new distributed resources, and support the increasing electrification of the economy, thereby promoting the energy transition.***

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.4.1** Veuillez expliquer quels sont les outils technologiques TN qui sont prévus par HQT et HQD.

Réponse :

- 1 **Voir la réponse à la question 6.5 de la demande de renseignements n° 2 de la**
2 **Régie à la pièce HQTD-5, Document 1.2.**

- 1.4.2** Veuillez élaborer sur la capacité des outils technologiques TN qui sont prévus par HQT et HQD aux fins de faciliter la transition énergétique et l'intégration des nouvelles sources de production et de la production distribuée.

Réponse :

- 3 **Pour ce qui est pertinent à l'examen du présent dossier, voir la réponse à la**
4 **question 6.5 de la demande de renseignements n° 2 de la Régie à la pièce**
5 **HQTD-5, Document 1.2.**

- 6 **1.4.3** Qu'entendez-vous par permettre l'utilisation de la mise en place de nouvelles
générations d'automatismes à l'aide de la convergence du réseau et des
automatismes.

Réponse :

- 7 **Voir la réponse à la question 1.3.9.**

1.4.4 Comment l'activité TN prévoit-elle de concilier les investissements technologiques nécessaires à l'amélioration de la communication et de la gestion de l'énergie avec les contraintes budgétaires et les objectifs de croissance de la production d'électricité ?

Réponse :

1 **Le Plan d'action 2035 repose sur un important plan d'investissement qui doit**
2 **être soutenu par l'ensemble d'Hydro-Québec. Ainsi, une croissance du réseau**
3 **d'énergie nécessitera des investissements en infrastructures technologiques**
4 **afin de répondre aux besoins grandissants. Le tout s'effectuera en cohésion**
5 **avec les besoins des activités de la chaîne de valeur tout en respectant le cadre**
6 **établi par le plan d'action mis de l'avant. Un processus de priorisation est**
7 **réalisé annuellement pour assurer l'alignement des investissements**
8 **technologiques avec la stratégie globale d'HQTD.**

1.4.5 Veuillez confirmer que des études de balisage sur la stratégie d'HQ relative aux TN ont été réalisées. Si oui, veuillez déposer ces études. Veuillez énoncer l'échéancier prévu par HQ pour cette stratégie TN. Les études ont-elles confirmé le réalisme des échéanciers proposées par Hydro-Québec vu les retards souvent importants dans ce types de projets ?

Réponse :

9 **HQTD considèrent que la question dépasse le cadre d'examen du présent**
10 **dossier, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision D-2024-097.**

1.4.6 Nous comprenons que l'activité TN conçoit, exploite et fait évoluer les réseaux, les systèmes, les applications et les infrastructures numériques d'Hydro-Québec. Afin de définir cette stratégie, Hydro-Québec a-t-elle réalisé des études de balisage auprès d'autre utilités électriques sur les systèmes de contrôle distribués tels que décrit à la référence (ii) qui présentent des avantages entres dans la gestion des pannes, d'intégration de centrales virtuelles et de production distribuées. Une migration de la technologie numérique centralisée vers une de production distribuée a-t-elle été étudiée ? Par exemple sur les réseaux comme ceux de la référence (iii) ?

Réponse :

11 **Voir la réponse à la question 1.4.5.**

1.4.7 Cette stratégie décentralisée, qui est proposée par d'autres utilités publiques comme à la référence (iii), semble essentielle à la transition énergétique pour l'intégration de production distribuées (panneaux solaire, centrale d'énergie virtuelles, véhicule électriques au réseau, etc.). Veuillez préciser comment cette activité de TN facilitera la participation aux marchés de l'électricité grâce aux ressources énergétiques distribuées ? Veuillez préciser si des directives tel que celle de la FERC No. 2222 quant à l'intégration de production distribué d'énergie telle que mentionnée dans la référence (ii) vont influencer cette stratégie de TN ?

Réponse :

1 **HQTD considèrent que la question dépasse le cadre d'examen du présent**
2 **dossier, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision D-2024-097.**

1.4.8 Nous comprenons que l'activité TN est aussi également responsable d'assurer la cybersécurité de l'entreprise, ainsi que la fiabilité et l'évolution de son réseau de télécommunications, l'un des plus vastes du secteur nord-américain de l'électricité. Cette sécurité du réseau est essentielle à sa fiabilité, ce qui est nécessaire à l'attractivité de l'électrification pour de nombreuses entreprises au Québec, aux fins de réaliser sa transition énergétique. Veuillez expliquer si des centres de calcul périphériques (Edge datacenter) seront utilisés dans cette stratégie afin de réduire le risque de cybersécurité relié à la centralisation des données.

Réponse :

3 **Voir la réponse à la question 1.4.7.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-5 - LES OBSTACLES À LA RÉALISATION DES STRATÉGIES

Référence(s) :

i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les stratégies d'affaires et opérationnelles d'Hydro-Québec – Transport et Distribution, Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#), page 7, lignes 14-16 :

Prioriser le travail à réaliser afin d'optimiser les ressources disponibles : les ressources financières, humaines, énergétiques et matérielles étant limitées, HQTD doivent s'assurer d'en optimiser leur utilisation en priorisant les activités à accomplir.

[Souligné en caractère gras par nous]

ii) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les charges d'exploitation selon la méthode de cheminement des coûts – MCC, Pièce [B-0044, HQTD-4, Doc. 1, Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux](#), page 8, lignes 17-18 :

Des **défis pour le comblement des postes** dans un contexte où un rehaussement de la main-d'œuvre est requis

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

1.5.1 Dans quelle mesure l'insuffisance des ressources financières, humaines, énergétiques et matérielles constitue-t-elle un obstacle à la réalisation des stratégies, **particulièrement les ressources humaines** ? Veuillez élaborer.

Réponse :

1 **L'insuffisance de ressources humaines exige, comme mentionné dans le**
2 **préambule, d'optimiser leur utilisation en priorisant les activités à accomplir.**

1.5.2 À court et à long termes, quelles sont les stratégies d'HQ pour remédier à l'insuffisance des ressources financières, humaines, énergétiques et matérielles, **particulièrement les ressources humaines** ? Veuillez élaborer.

Réponse :

3 **Voir les sections 2.2 et 3.1.1 de l'annexe B de la pièce révisée HQTD-4,**
4 **Document 1 ([B-0044](#)) pour des exemples de stratégies mises en place.**

1.5.3 Veuillez élaborer sur les **démarches de formation de la main d'œuvre** en cours ou envisagées à court ou long terme (création ou aide à la création de centres de formation pour répondre aux besoins de HQ).

Réponse :

5 **Voir la réponse à la question 1.5.2.**

1.5.4 En page 11, lignes 29 à 35 de sa Pièce [B-0005, HQTD-2, Doc. 1](#), HQTD énonce :

*Pour réaliser ce plan ambitieux, Hydro-Québec augmentera de façon importante les sommes investies pour accroître la robustesse de son réseau électrique, moderniser celui-ci et remplacer des équipements. Ainsi, les investissements visant à assurer la pérennité et la fiabilité du réseau électrique totaliseront **en moyenne de 4 à 5 G\$ par année** en tenant compte des effets prévus des changements climatiques, ce qui représentera **le double des investissements en pérennisation des trois dernières années**. Hydro-Québec solidifiera ainsi la fondation qui lui permettra de mieux accueillir la croissance.*

[Souligné en caractère gras par nous]

Avant de passer à la sous-question suivante, nous vous saurions gré a) de préciser **les années couvertes** par les mots « *en moyenne de 4 à 5 G\$ par année* », puis de

ventiler ces chiffres entre HQT et HQD. B) Veuillez aussi indiquer si vos mots « le double des investissements en pérennisation des trois dernières années » s'appliquent à la fois à HQT et HQD et spécifier quelle est la valeur des « in investissements en pérennisation des trois dernières années » tant de HQT que de HQD et spécifiant quelles sont ces 3 années.

Réponse :

1 **HQTD considèrent que la partie a) de la question dépasse le cadre d'examen**
2 **du présent dossier, tel que défini par la Régie au paragraphe 12 de la décision**
3 **D-2024-097.**

4 **Pour la partie b) de la question, HQTD mentionnent que l'extrait indiqué**
5 **concerne les activités de transport et de distribution. Voir également le**
6 **tableau 22 de la pièce révisée HQD-4, Document 1 ([B-0047](#)) pour le Distributeur**
7 **et le tableau 5 de la pièce HQT-2, Document 1 ([B-0011](#)) pour le Transporteur.**

1.5.5 En suivi de la sous-question précédente et afin de vous permettre de répondre à la sous-question suivante, nous vous adressons la question préliminaire suivante : veuillez déposer tant pour HQT que HQD les tableaux suivants, en spécifiant le nombre de mois réels (R) et prévus (P) de 2024. Note A=Autorisé. **Note : si les données de certaines années ne sont pas disponibles, veuillez déposer celles qui le sont :**

INVESTISSEMENTS DE HQD (M\$)

	2019 R	2020 R	2021 R	2022 R	2023 R	2024 R+P	2025 P	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P	2030 P	2031 P	2032 P	2033 P	2034 P
TOTAL Maintenance des actifs																
TOTAL Maintenance et amélioration de la qualité																
TOTAL Respect des exigences																
TOTAL Croissance de la demande																

INVESTISSEMENTS DE HQT (M\$)

	2019		2020		2021		2022		2023		2024		2025 P	2026 P	2027 P	2028 P	2029 P	2030 P	2031 P	2032 P	2033 P	2034 P
	A	R	A	R	A	R	A	R	A	R	A	R+P										
TOTAL Maintenance des actifs																						
TOTAL Maintenance et amélioration de la qualité																						
TOTAL Respect des exigences																						
TOTAL Croissance de la demande																						

Réponse :

- 1 **HQTD estiment que les informations demandées par l'intervenant ne sont pas pertinentes au présent dossier et dépassent le cadre d'examen du présent dossier.**
- 2
- 3

1.5.6 Les investissements prévus avant 2025 ont été **sous-réalisés**. De plus, les montants que nous anticipons voir indiqués dans ces tableaux ne semblent pas correspondre à vos objectifs ci-dessus énoncés en page 11, lignes 29 à 35. Veuillez expliquer cette insuffisance. Notamment, veuillez indiquer dans quelle mesure cette insuffisance serait due à l'insuffisance des ressources financières, humaines, énergétiques et matérielles, particulièrement les ressources humaines.

Réponse :

1 HQT D estime que les informations demandées par l'intervenant ne sont pas
2 pertinentes au présent dossier et dépassent le cadre d'examen du présent
3 dossier.

B. LES MODIFICATIONS AUX CONVENTIONS, MÉTHODES ET PRATIQUES COMPTABLES EN TRANSPORT ET DISTRIBUTION, QUANT À LA CAPITALISATION DE CERTAINS COÛTS ([B-0006, HQT D-3, Doc. 1](#))

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-6 LA PÉRIODE D'AMORTISSEMENT DES INVESTISSEMENTS EN MAÎTRISE DE LA VÉGÉTATION

Référence(s) :

i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les modifications aux conventions, méthodes et pratiques comptables en transport et distribution, quant à la période d'amortissement des coûts de maîtrise de la végétation ([B-0006, HQT D-3, Doc. 1](#)).

ii) **HYDRO-QUÉBEC**, [Planification des travaux de maîtrise de la végétation](#), Description:

*Ensemble de données d'Hydro-Québec sur la planification des travaux de maîtrise de la végétation pour dégager les fils moyenne tension du réseau de distribution. Ces travaux sont nécessaires pour assurer la sécurité du réseau et la qualité du service d'électricité. **Ils sont réalisés de façon cyclique sur plus de 100 000 km de lignes, à raison de quelque 17 000 km par année.** À noter que le calendrier des travaux peut changer sans préavis en raison de la météo ou à la suite d'événements climatiques.*

[Souligné en caractère gras par nous]

iii) **Thomas GERBET**, [Voici comment Hydro-Québec vous a évité une hausse des tarifs de 5,6%?](#), Radio-Canada, 19 septembre 2024 :

S'il fallait une preuve qu'Hydro-Québec aurait besoin d'augmenter ses tarifs domestiques de plus de 3 % pour rentrer dans ses coûts, elle se trouve enfouie dans les dizaines de documents soumis par la société d'État à la Régie de l'énergie, le mois dernier. On y découvre comment la société d'État a fait de la gymnastique comptable pour se soumettre à la volonté du premier ministre du Québec.

Hydro-Québec a déjà publiquement reconnu que, pour rentrer dans son argent, elle aurait eu besoin d'augmenter les tarifs résidentiels de 3,9 % l'an prochain. En les limitant, selon la volonté de François Legault, à un maximum de 3 %, elle doit absorber « un manque à gagner de 60 millions de dollars » à même ses bénéficiaires.

*Dans l'argumentaire déposé à la Régie de l'énergie, on découvre un autre élément qui n'avait jamais été expliqué au public. **Hydro-Québec aurait aussi eu besoin d'imposer 1,7 % de hausse de tarifs supplémentaire pour couvrir ses coûts de maîtrise de la végétation qui exposent.***

Ainsi, la hausse théorique à laquelle se seraient exposés les clients résidentiels d'Hydro-Québec aurait été de 5,6 % (3,9 + 1,7) afin que les revenus soient suffisants pour couvrir les coûts.

Toutefois, on le sait, François Legault l'a promis : Tant que je serai premier ministre, les tarifs d'électricité résidentiels n'augmenteront pas de plus que 3 % par année. La société d'État a donc dû trouver une solution.

Et cette solution passe par les arbres.

Dans le document, Hydro-Québec demande à la Régie « d'approuver une pratique comptable réglementaire » qui lui permettrait d'amortir sur plusieurs années les coûts de maîtrise de la végétation de 272 millions de dollars qu'elle devra dépenser dans la prochaine année.

*190 M\$ pour les lignes de distribution seraient amortis sur 5 ans.
82 M\$ pour les lignes de transport seraient amortis sur 7 ans.*

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

1.6.1 Veuillez préciser si la référence (ii) est exacte en mentionnant que le cycle de coupe est d'environ 5 ans en distribution (100,000 km / 17,000 km) ?

Réponse :

1 **Le réseau de distribution est composé d'environ 2 000 000 de portées. On**
2 **retrouve de la végétation sur environ 50 % d'entre elles, soit environ 1 000 000**
3 **de portées à dégager. Avec une cadence annuelle de dégagement de 220 000**
4 **à 225 000 portées, le cycle de retour devrait être d'environ 5 ans en moyenne**
5 **dans la province.**

1.6.2 Les changements climatiques n'obligeront-ils pas Hydro-Québec à effectuer des interventions plus importantes en maîtrise de la végétation, qui permettraient un amortissement plus long et améliorer la qualité du service ?

Réponse :

6 **Les périodes d'amortissement proposées sont basées sur le cycle de retour**
7 **moyen d'environ 5 ans dans la province.**

1.6.3 Veuillez confirmer que si les investissements en maîtrise de la végétation n'étaient pas amortis sur 5 ans (distribution) et 7 ans (Transport) (comme le mentionne la référence (iii)) mais non amortis, l'augmentation des tarifs serait plutôt de 5.6% ?

Réponse :

1 **L'évaluation d'une augmentation de tarifs demande de prendre en compte de**
2 **multiples facteurs, alors HQTD ne peuvent que confirmer l'impact de la**
3 **pratique réglementaire consistant à capitaliser les coûts relatifs à la maîtrise**
4 **de la végétation, qui représentait une réduction de 1,7 % sur les tarifs du**
5 **Distributeur, comme indiqué à la réponse à la question 7.6 de la demande de**
6 **renseignements n° 1 de la Régie à la pièce HQD-8, Document 1.1.**

1.6.4 Veuillez confirmer que les coupes dites « sélectives » ou « ornementales » du réseau de distribution n'ont qu'une durée de 3 ans. La durée l'amortissement ne devrait-elle donc pas être que de 3 ans, dans de tels cas ?

Réponse :

7 **La durée d'amortissement proposée pour la pratique réglementaire de maîtrise**
8 **de la végétation se veut une moyenne basée sur le cycle de retour moyen.**

1.6.5 Veuillez spécifier les coûts annuels du traitement de la végétation (dont la capitalisation est désormais demandée) séparément pour HQT et HQD, annuellement de 2019 à 2034 (réels ou R+P ou prévus selon l'année). Dans votre réponse SVP distinguer a) les coupes dites « sélectives » ou « ornementales » de b) les coupes plus complètes, vu que vous en faites le suivi (voir la Carte Travaux sur votre page web [Planification des travaux de maîtrise de la végétation](#)).

Réponse :

9 **HQTD rappelle que les coûts annuels liés à la maîtrise de la végétation sont**
10 **présentés séparément pour le Transporteur et le Distributeur à la ligne 1 du**
11 **tableau 12 de la pièce révisée HQTD-4, Document 1 ([B-0044](#)) pour les années**
12 **2023 à 2025. L'évolution des coûts unitaires de l'activité Maîtrise de la**
13 **végétation entre 2019 et 2025 sont également présentés, séparément pour le**
14 **Transporteur et le Distributeur, au tableau 1 de la pièce HQTD-3, Document 1**
15 **([B-0006](#)). Quant à la demande de l'intervenant visant les coûts pour les années**
16 **2026 à 2034, HQTD considère qu'elle dépasse l'horizon d'analyse du présent**
17 **dossier et n'est pas utile à l'appréciation des budgets soumis pour approbation**
18 **dans le présent dossier.**

19 **Eu égard à une présentation ventilée des coûts annuels par types de coupes**
20 **sous prétexte d'un suivi existant à cet effet sur une page web, HQTD précisent**
21 **que la Carte travaux citée en référence vise à informer les clients des travaux**

1 à venir et non à faire le suivi des travaux en cours par type d'intervention. De
2 plus, HQTQ ne réfèrent pas à des interventions de « coupes complètes » dans
3 les pièces déposées.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-7 LA CAPITALISATION DES COÛTS DE SERVICES INFONUAGIQUES

Référence(s) :

i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les modifications aux conventions, méthodes et pratiques comptables en transport et distribution ([B-0006, HQTQ-3, Doc. 1](#)).

Demande(s) :

1.7.1 Veuillez spécifier les **coûts annuels** des services infonuagiques (dont la capitalisation est désormais demandée) séparément pour HQT et HQD, annuellement de 2019 à 2034 (réels ou R+P ou prévus selon l'année).

Réponse :

4 **Les tableaux R-1.7.1 A et R-1.7.1 B présentent les coûts annuels des services**
5 **infonuagiques pour le Transporteur et le Distributeur pour les années 2023 à**
6 **2025 visées par le présent dossier. Quant à la demande de l'intervenant visant**
7 **les coûts pour les autres années, HQTQ considèrent qu'elle dépasse l'horizon**
8 **d'analyse du présent dossier et n'est pas utile à l'appréciation des budgets**
9 **soumis pour approbation dans le présent dossier**

Tableau R-1.7.1 A

Coûts annuels des services infonuagiques du Transporteur (M\$)

	2023	2024	2025
Coût	1,4	1,4	1,4
Amortissement cumulé	-0,5	-0,8	-1,1
Valeur nette	0,9	0,6	0,3

Tableau R-1.7.1 B

Coûts annuels des services infonuagiques du Distributeur (M\$)

	2023	2024	2025
Coût	11,1	11,1	11,1
Amortissement cumulé	-6,2	-9,6	-11,1
Valeur nette	4,8	1,4	0,0

C. LES CHARGES D'EXPLOITATION SELON LA MÉTHODE DE CHEMINEMENT DES COÛTS - MCC
([B-0044, HQTD-4, Doc. 1](#)) – SUJET 1.2 DU RTIÉÉ

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉÉ-1-8 - ÉVOLUTION DU COÛT COMPLET DES ACTIVITÉS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Référence(s) :

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les charges d'exploitation selon la méthode de cheminement des coûts – MCC, Pièce [B-0044, HQTD-4, Doc. 1](#), page 8, tableau 1 et page 71, Tableau C-1 :

Tableau 1
Évolution du coût complet des activités de la chaîne de valeur (M\$)

	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Élaborer des stratégies	46,9	62,6	60,8	13,8
2 Ventes à l'exportation et développement de marchés	46,9	62,6	60,8	13,8
3 Planifier et prioriser	4,2	5,4	5,4	1,1
4 Gestion des approvisionnements en électricité	4,2	5,4	5,4	1,1
5 Concevoir et construire	462,9	537,3	558,8	95,9
6 Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	27,3	31,0	30,6	3,2
7 Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	100,0	151,4	160,6	60,6
8 Expertise et soutien technique aux opérations	335,6	354,9	367,7	32,1
9 Exploiter et commercialiser	3 332,4	3 319,1	3 295,4	(37,0)
10 Expérience client et commercialisation	568,9	647,7	699,1	130,3
11 Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	367,4	409,1	433,1	65,7
12 Service technique et intégration réseau	28,8	36,2	39,0	10,3
13 Opération et maintenance	1 952,1	2 006,8	1 855,3	(96,8)
14 Mesurage	86,1	82,9	87,3	1,2
15 Exploitation des réseaux autonomes	132,8	95,8	110,1	(22,7)
16 Autres activités non réglementées	196,5	40,5	71,5	(125,0)
17 Total	3 846,5	3 924,5	3 920,4	73,9
18 (+) Facturation interne et autres cheminements directs Non inclus dans les activités	369,8	445,9	472,3	102,5
19 Total	4 216,4	4 370,4	4 392,7	176,4

Tableau C-1
Coût complet détaillé des activités de la chaîne de valeur (M\$)

	Élaborer des stratégies		Planifier et prioriser		Concevoir et construire				Exploiter et commercialiser					Année historique 2023
	Ventes à l'exportation et développement de marchés	Gestion des approvisionnements en électricité	Gestion des actifs et planification du portefeuille d'investissements	Conception et évolution du système énergétique et infrastructures	Expertise et soutien technique aux opérations	Expérience client et commercialisation	Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux	Service technique et intégration réseau	Opération et maintenance	Mesurage	Exploitation des réseaux autonomes	Autres activités non réglementées		
1	Charges d'exploitation	41,2	4,2	27,3	100,0	335,3	566,4	367,4	28,8	1 952,2	86,1	132,8	202,9	3 846,6
2	Masse salariale	34,5	3,9	20,4	79,6	285,3	176,2	217,0	74,2	824,6	56,1	36,9	5,7	1 765,7
3	Salaires et avantages sociaux	31,5	3,5	18,4	72,2	243,8	160,1	200,3	67,8	761,4	50,9	33,3	5,2	1 480,3
4	Coût de retraite	3,1	0,4	2,0	7,5	24,5	16,1	16,7	6,4	63,2	6,3	2,7	0,5	148,3
5	Autres charges directes	(0,4)	(0,6)	1,0	8,9	31,2	153,7	14,8	2,9	644,7	5,5	83,0	201,3	1 122,2
6	Charges des activités de soutien	29,9	0,9	8,1	25,7	140,2	249,4	150,3	32,1	935,9	61,0	16,0	2,9	1 652,3
7	Charges des supports de proximité	-	-	0,6	2,2	7,2	-	5,2	1,9	20,3	1,5	0,8	0,2	40,0
8	Coûts capitalisés et autres cheminement	1,0	0,0	(2,7)	(16,4)	(111,6)	(10,9)	(20,0)	(82,3)	(473,9)	(36,1)	(3,1)	(7,1)	(794,5)
9	Revenus	(10,6)	-	-	-	(8,8)	-	-	-	(8,7)	-	(8,8)	(6,4)	(17,8)
10	Autres charges	16,1	-	0,0	-	0,3	0,5	-	-	0,4	-	(8,9)	-	17,3
11	Coût complet Année historique 2023	46,9	4,2	27,3	100,0	335,6	566,9	367,4	28,8	1 952,0	86,1	132,8	196,5	3 846,4
12	Coûts directs excluant coût de retraite (12-3+4+6+9+10)	14,0	3,0	16,7	64,7	163,7	303,3	195,1	(11,6)	932,6	18,3	113,2	193,0	2 005,8
13	Charges d'exploitation	88,0	6,4	31,0	151,4	354,7	647,1	409,1	36,2	2 006,8	82,9	95,8	47,5	3 925,9
14	Masse salariale	36,4	4,2	23,9	97,5	304,0	189,1	236,0	85,7	884,5	63,3	39,6	5,0	1 989,4
15	Salaires et avantages sociaux	32,3	3,7	21,1	65,6	260,2	167,1	212,7	79,2	795,5	55,9	35,9	4,4	1 790,6
16	Coût de retraite	4,1	0,5	2,9	11,6	34,8	22,1	23,3	9,5	88,1	7,4	3,7	0,6	208,6
17	Autres charges directes	(9,2)	0,0	2,1	47,4	39,8	201,6	20,0	4,5	678,7	6,6	46,1	40,8	1 083,3
18	Charges des activités de soutien	31,1	1,2	7,2	26,8	142,7	270,8	163,7	33,8	886,4	60,7	15,8	2,3	1 652,3
19	Charges des supports de proximité	-	-	0,4	1,8	5,3	-	3,9	1,4	14,5	1,1	0,6	0,1	29,2
20	Coûts capitalisés et autres cheminement	(0,2)	-	(2,7)	(21,1)	(142,1)	(14,4)	(14,5)	(88,1)	(457,4)	(54,0)	(6,3)	(6,7)	(808,5)
21	Revenus	(5,7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8,8)
22	Autres charges	10,3	0,0	-	-	0,3	0,6	-	-	0,0	-	-	-	11,2
23	Coût complet Année de base 2024	62,6	6,4	31,0	151,4	354,9	647,7	409,1	36,2	2 006,8	82,9	95,8	46,5	3 924,5
24	Coûts directs excluant coût de retraite (24-15+17-20+21+22)	27,8	3,7	20,8	112,1	167,2	354,8	218,2	(8,6)	1 017,8	7,6	75,7	37,6	2 034,3
25	Charges d'exploitation	56,9	6,4	30,8	160,6	367,4	696,3	433,1	39,0	1 855,2	87,3	116,1	78,6	3 922,8
26	Masse salariale	37,3	4,4	23,3	103,5	333,1	196,2	248,7	92,3	940,1	64,5	41,3	5,2	2 089,9
27	Salaires et avantages sociaux	32,6	3,8	20,1	89,7	295,8	170,4	221,2	80,9	835,1	55,9	36,9	4,5	1 842,0
28	Coût de retraite	4,7	0,6	3,2	13,8	42,3	25,8	27,6	11,4	105,0	8,6	4,4	0,7	247,9
29	Autres charges directes	(12,4)	0,0	2,1	48,5	41,2	227,3	20,5	4,6	747,3	6,8	58,0	76,8	1 220,6
30	Charges des activités de soutien	32,2	1,0	7,9	27,6	159,1	289,8	-	174,7	36,4	941,2	16,5	2,3	1 755,2
31	Charges des supports de proximité	-	-	0,5	2,0	6,1	-	4,2	1,6	15,6	1,2	0,6	0,1	31,8
32	Coûts capitalisés et autres cheminement	(0,2)	-	(2,4)	(20,9)	(172,0)	(14,9)	(15,0)	(90,7)	(788,3)	(50,4)	(6,9)	(6,4)	(1 170,5)
33	Revenus	(6,8)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(12,9)
34	Autres charges	9,7	0,0	-	-	0,3	0,8	-	-	0,0	-	-	-	10,8
35	Coût complet Année témoin 2025	60,8	6,4	30,6	160,6	367,7	699,1	433,1	39,0	1 855,3	87,3	116,1	71,5	3 920,4
36	Coûts directs excluant coût de retraite (27-29+32+33+34)	23,8	3,8	19,9	117,3	189,2	383,6	226,6	(10,3)	793,6	10,1	88,5	68,4	1 886,6

Demande(s) :

1.8.1 Veuillez ventiler ce tableau en déposant trois tableaux au même effet respectivement pour HQT, HQD et HQ-Non-réglementé.

Réponse :

1 Depuis la mise en place de la MCC, il n'est plus possible d'identifier des
 2 rubriques de coûts pour le Transporteur, le Distributeur ou les activités non-
 3 réglementées, puisque les coûts cheminent de la chaîne de valeur vers la vue
 4 électrique par des clés de répartition. Seulement le coût complet des activités
 5 est dorénavant disponible dans la vue électrique.

1.8.2 Aux tableaux en référence, nous constatons la croissance importante des charges prévues par HQ en **Conception et évolution du système énergétique et infrastructures**. Veuillez expliquer et justifier la hausse de ce poste budgétaire. Veuillez décrire le contenu de ce poste budgétaire séparément pour HQT et HQD (le cas échéant), notamment quant à ce rôle dans la nouvelle vision et stratégie à long terme d'HQ, de la transition énergétique et du Plan d'action 2035 d'HQ.

Réponse :

1 **Voir la section 2.2.4 de la pièce révisée HQT-D-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 32.**

1.8.3 Aux tableaux en référence, nous constatons la croissance importante des charges prévues par HQ en **Expertise et soutien technique aux opérations**. Veuillez expliquer et justifier la hausse de ce poste budgétaire. Veuillez décrire le contenu de ce poste budgétaire séparément pour HQT et HQD (le cas échéant), notamment quant à ce rôle dans la nouvelle vision et stratégie à long terme d'HQ, de la transition énergétique et du Plan d'action 2035 d'HQ.

Réponse :

2 **Voir la section 2.1.1 de la pièce révisée HQT-D-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 12.**

1.8.4 Aux tableaux en référence, nous constatons la croissance importante des charges prévues par HQ en **Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux**. Veuillez expliquer et justifier la hausse de ce poste budgétaire. Veuillez décrire le contenu de ce poste budgétaire séparément pour HQT et HQD (le cas échéant), notamment quant à ce rôle dans la nouvelle vision et stratégie à long terme d'HQ, de la transition énergétique et du Plan d'action 2035 d'HQ.

Réponse :

3 **Voir la section 2.1.3 de la pièce révisée HQT-D-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 18.**

1.8.5 Aux tableaux en référence, nous constatons la croissance importante des charges prévues par HQ en **Opérations et maintenance (avant la modification capitalisant les coûts de maîtrise de la végétation)**. Veuillez expliquer et justifier la hausse de ce poste budgétaire. Veuillez décrire le rôle de ce poste budgétaire dans la nouvelle vision et stratégie à long terme d'HQ, de la transition énergétique et du Plan d'action 2035 d'HQ.

Réponse :

4 **Voir la section 2.1.4 de la pièce révisée HQT-D-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 22.**

1.8.6 Aux tableaux en référence, nous constatons la croissance importante des charges prévues par HQ en **Expérience client et commercialisation** (qui incluent notamment les mesures en efficacité énergétique et GDP). Veuillez décrire le contenu de ce poste budgétaire séparément pour HQT et HQD (le cas échéant), notamment quant à ce rôle dans la nouvelle vision et stratégie à long terme d'HQ, de la transition énergétique et du Plan d'action 2035 d'HQ.

Réponse :

5 **Voir la section 2.1.2 de la pièce révisée HQT-D-4, Document 1 ([B-0044](#)), page 14.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉE-1-9 - COMMERCIALISATION (CONTRIBUTION GES)

Référence(s) :

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les charges d'exploitation selon la méthode de cheminement des coûts – MCC, Pièce [B-0044, HQTd-4, Doc. 1](#), page 15, tableau 5 et lignes 3-9 :

Tableau 5
Évolution du coût complet, des ETC et de la facturation à la Vue électrique
activité Expérience client et commercialisation

Expérience client et commercialisation	Année historique 2023	Année de base 2024	Année témoin 2025	Variation 2025 vs 2023
1 Coûts directs et de soutien	552,8	625,6	673,4	120,6
2 Coûts directs (excluant coût de retraite)	303,3	354,8	383,6	80,3
3 Charges des activités de soutien et support de proximité	249,4	270,8	289,8	40,4
4 Coût de retraite	16,1	22,1	25,8	9,6
5 Coût complet de l'activité (M\$)	568,9	647,7	699,1	130,3
6 ETC totaux de l'activité	1 457	1 479	1 479	23
Facturation à la vue électrique du coût complet				
7 Commercialisation	178,1	190,1	200,0	21,9
8 Expérience client	355,5	416,7	430,5	75,0
9 <i>dont mauvaises créances</i>	88,2	100,9	104,8	16,6
10 Efficacité énergétique	18,2	23,8	50,5	32,3
11 Mobilité	17,1	17,1	18,1	1,0
12 Total	568,9	647,7	699,1	130,3

[...] La croissance des coûts entre 2023 et 2025 s'explique principalement par : [...] • La contribution GES versée dans le cadre du partenariat avec Énergir afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation de la biénergie contribue à l'augmentation des coûts pour 3 M\$; [...]

Demande(s) :

- 1.9.1** Veuillez déposer un tableau mis à jour annuel du réel ainsi que de la prévision des Coûts de la contribution GES de 2022 à 2034, en distinguant celle payable à Énergir, celle payable à Gazifère et celle payable à toute autre entité si prévu. Dans ce tableau, veuillez aussi spécifier pour chacune de ces données le nombre de clients résidentiels et de clients CI ainsi convertis à la biénergie.

Réponse :

1 **Voir la réponse à la question 21.5 de la demande de renseignements de l'AHQ-ARQ à la pièce HQTd-5, Document 2.1.**

- 1.9.2** Quelles sont les explications mises à jour du déploiement plus lent que prévu de la conversion à la biénergie ?

Réponse :

- 1 **Le Distributeur rappelle qu'il n'est pas responsable de la commercialisation et**
2 **de l'accompagnement des clients pour l'offre biénergie.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT RTIÉÉ-1-10**Référence(s) :**

- i) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les charges d'exploitation selon la méthode de cheminement des coûts – MCC, Pièce [B-0044, HQTD-4, Doc. 1](#), *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux*, page 8, lignes 9-11 :

Des événements réseau qui sont plus nombreux et plus sévères, tels que des pannes, des feux de forêts, du verglas et des vents violents, mobilisant les ressources et perturbant la réalisation des tâches planifiées

- ii) **HYDRO-QUÉBEC**, Dossier R-4270-2024, Phase 1, Les charges d'exploitation selon la méthode de cheminement des coûts – MCC, Pièce [B-0044, HQTD-4, Doc. 1](#), *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux*, page 8, lignes 23-24 :

L'ajout à venir d'infrastructures énergétiques sur le réseau (parcs d'éoliennes, postes de transport, etc.).

Demande(s) :

- 1.10.1** Veuillez élaborer sur la complexification accrue qui résulte de la référence i pour le poste budgétaire *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux*, à la fois en termes des coûts eux-mêmes et en termes de difficultés de planification budgétaire.

Réponse :

- 3 **Les éléments présentés à la section 2.1.3 dans la pièce HQTD-4, Document 1**
4 **([B-0044](#)), à la page 18, se voulaient des exemples pour mieux apprécier le**
5 **contexte dans lequel l'activité évolue. Ces exemples ne peuvent être pris de**
6 **façon individuelle afin de mesurer un impact sur les coûts et sur la planification**
7 **budgétaire de l'activité, mais plutôt comme un ensemble de facteurs qui**
8 **doivent être pris en compte.**

- 9 **Il n'est pas possible d'isoler spécifiquement les coûts d'un de ses exemples,**
10 **par contre l'ensemble de ces facteurs a été pris en compte et il en résulte les**
11 **besoins exprimés dans la pièce citée précédemment, aux pages 19 et 20.**

- 1.10.2** Veuillez élaborer sur la complexification accrue qui résulte de la référence ii pour le poste budgétaire *Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation des réseaux*, à

la fois en termes des coûts eux-mêmes et en termes de difficultés de planification budgétaire.

Réponse :

1 **Voir réponse à la question 1.10.1.**